

RENCONTRE Agri Confiance – Coop de France
« Coopération agricole et développement durable »
du 13 octobre 2009

Jean Michel Delannoy, Président d'Agri Confiance

Propos introductif

seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Merci Monsieur Ardoin,

He bien oui nous sommes prêts, parce que cela fait quelques années que nous nous préparons et que nous anticipons cette reconnaissance « durable » du travail des coopératives et de leurs sociétaires agriculteurs.

La Norme Agri Confiance a été préparée et conçue par les équipes de Coop de France dès le milieu des années 90, pour une reconnaissance par l'AFNOR au début de l'Année 2000. Nous avons continué notre travail, sans relâche, pour faire évoluer Agri Confiance et y intégrer le « volet vert ». La reconnaissance d'Agri Confiance management de la qualité et de l'environnement a été officialisée en 2004.

Nous ne sommes pas en situation **de subir** la politique durable du Grenelle de l'environnement engagée par le gouvernement en matière agricole, tout simplement parce que nous l'avons, de notre point de vue, anticipée par notre démarche de bon sens.

Oui, nous sommes prêts à développer encore plus l'engagement de nos coopératives sur le plan de la gestion des intrants, de l'économie de l'énergie, de l'économie de l'eau, de la biodiversité, avec la certification Agri Confiance Qualité et Environnement.

Le 15 septembre 2009, j'ai d'ailleurs signé une convention avec Christiane Lambert, Présidente du fonds de formation des agriculteurs, VIVEA. Cette convention prévoit un financement spécifique pour la formation des agriculteurs sociétaires des coopératives qui souhaiteraient finaliser leur démarche Agri Confiance Environnement.

En plus des 10.000 exploitations déjà certifiées, nous avons un potentiel de développement pour reconnaître 20.000 exploitations agricoles supplémentaires, adhérentes d'une centaine de coopératives

En toute modestie, je ne pense pas que d'autres démarches soient capables de mobiliser en quantité et qualité autant d'acteurs agriculteurs du Nord au Sud de la France, de l'Est à l'Ouest, caractéristiques de terroirs, de climat et donc de productions forts différentes.

Nous retrouvons bien ici les valeurs de la coopération agricole et de Coop de France : cette force collective et structurante pour toutes les filières de l'agriculture française. Tout cela est synonyme de richesses.

Les lois sur le Grenelle 2 et sa partie Haute Valeur Environnementale concernant l'agriculture sont soumises au vote des parlementaires en ce moment. Le ministère de l'agriculture nous a assuré de la reconnaissance d'Agri Confiance qualité et environnement pour le deuxième niveau de la certification environnementale .

D'ors et déjà certaines de nos coopératives certifiées pourraient prétendre au niveau 3, celui de l'excellence.

Je demande au ministère de l'agriculture et à celui de l'environnement d'avoir une démarche pragmatique et pédagogique à ce sujet de rester les pieds sur terre .Avec nos amis de l'agriculture raisonnée et de Farre, son Président Christophe Grison, je suis prêt à mettre en commun nos expériences et la force de nos réseaux pour réaliser l'objectif de rendre accessible la Haute Valeur Environnementale à la majorité de nos exploitations agricoles.

Gardons en mémoire le sondage IPSOS/AGRICONFIANCE : 70% de nos concitoyens estiment que les agriculteurs sont les plus légitimes pour s'assurer qu'ils mettent en place des démarches globales, respectueuses de l'environnement.

C'est bon le bon sens

Et bien oui, nous sommes prêts à répondre aux attentes des consommateurs. Nous sommes prêts à identifier nos produits dans les rayons de la GMS pour qu'ils soient bien reconnus par les consommateurs.

La farandole des marques des coopératives signées Agri Confiance dans le film que nous vous avons projeté est là pour en témoigner. Je vous invite aussi à les déguster au buffet tout à l'heure .Des produits de qualité, respectueux de l'environnement, de saison, produits par des agriculteurs et vendus pour les rémunérer.

Monsieur le ministre de la consommation, j'ai bien conscience que le consommateur regarde en priorité le prix, ce n'est pas un scoop de notre sondage IPSOS/AGRICONFIANCE

Mais le consommateur change et il n'y pas que les sondages qui le disent. Le comportement du consommateur attaché prioritairement au prix, se rapproche peu à peu de celui d'un citoyen conscient des effets pervers de la mondialisation et attentif aux enjeux environnementaux et durables de notre planète. Il est concrètement demandeur de savoir où, quand, comment et par qui ont été produits les aliments qu'il confie à son corps pour son plaisir et sa santé

Je sais que nous sommes en situation de produire mieux avec moins.

Mais je sais aussi que le modèle économique de la distribution doit évoluer, que les consommateurs sont demandeurs de plus d'équité, de plus d'éthique, de proximité avec les producteurs.

Oui Nous sommes prêts, Monsieur le ministre.

Nous sommes prêts à alimenter les rayons avec des produits durables, pour peu que vous nous donniez un coup de main, en organisant sous votre autorité, une table ronde sur la présence des produits alimentaires « durables » dans les réseaux de distribution et répondant ainsi aux changements d'attitude des consommateurs.

Ce chapitre doit faire partie des contre parties du grenelle de l'environnement, et valoriser les efforts des agriculteurs et de leurs coopératives.

Toutes les coopératives et leurs producteurs engagés dans des démarches de progrès ont besoin de ce signe d'encouragement !

Je vous remercie